

Formation AIPR - Encadrant

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

Apport des tablettes en cas de non présence de postes informatiques dans la salle.

Pré-requis :

Aucun pré-requis.

Durée :

14 heures - 2 journées

Public :

Personnes assurant l'encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).

L'AIPR est l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux. Elle est obligatoire au 01/01/18 pour une ou plusieurs personnes par équipe sur le chantier, et en particulier pour les conducteurs d'engins, dans le BTP ou les secteurs connexes.

Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation. ([calendrier des sessions](#))

Participants :

1 collaborateur minimum.

12 collaborateurs maximum par groupe.

Objectifs :

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de faire appliquer les mesures de prévention définies en amont, et de veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux.

Programme :

- Enseignements théoriques niveau « Encadrant » :

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau.
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains.
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du code de l'environnement.
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT.
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision.
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser.
- AIPR du personnel mis à disposition.
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition.
- Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- Règles d'arrêt de chantier.
- Accès aux ouvrages de sécurité.
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage.
- Préparation des relevés topographiques de réseaux.

- Enseignements théoriques niveau « Opérateur » inclus :

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau.
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens.
- Risques afférents aux réseaux :
 - Selon les caractéristiques des énergies.
 - Liés aux atteintes aux réseaux existants.
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle.
- Compréhension et respect :
 - De son environnement.
 - Des marquages-piquetages.
 - Des signes avertisseurs et indicateurs.
 - Des moyens de repérage.
 - Du terrain.
- Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée.
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants.



Formation AIPR - Encadrant

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation
livrets de cours
dématérialisés.

Apport des tablettes en cas
de non présence de postes
informatiques dans la salle.

Pré-requis :

Aucun pré-requis.

Durée :

14 heures - 2 journées

Public :

Personnes assurant
l'encadrement des travaux
sous la direction de
l'exécutant, et devant être
titulaires d'une AIPR pour
pouvoir travailler sur ou à
proximité de réseaux
(généralement enterrés).

L'AIPR est l'Autorisation
d'Intervention à Proximité
des Réseaux. Elle est
obligatoire au 01/01/18
pour une ou plusieurs
personnes par équipe sur le
chantier, et en particulier
pour les conducteurs
d'engins, dans le BTP ou les
secteurs connexes.

Lieu :

En intra dans votre
établissement.

En inter dans nos centres
de formation. ([calendrier
des sessions](#))

Participants :

1 collaborateur minimum.

12 collaborateurs maximum
par groupe.

Programme :

- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants.
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident.
- Règle des « Quatre A ».

- Enseignements pratiques :

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail.
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur.
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux.

Modalités pédagogiques et évaluations :

Evaluation :

- QCM en ligne encadré par l'Etat.

Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.

